



Enseignante et psychologue de formation, j'ai commencé ma carrière professionnelle comme chercheuse à l'Université de Mons avant de travailler dans des cabinets ministériels. J'ai été également chef de cabinet à la Ville de Binche.

Élue sénatrice en 2010, j'ai toujours placé, tout au long de ces 4 années, la création d'emplois, la protection des travailleurs et des consommateurs ainsi que l'amélioration de la qualité de vie des citoyens au cœur de mes priorités.

Échevine à Soignies depuis 2012, j'ai en charge les Affaires économiques, l'Emploi, la Jeunesse, les Sports, le Développement rural et la Communication. J'œuvre chaque jour pour dynamiser notre ville et ses villages, pour le bien-être de tous les habitants.

Et demain ? Motivée et enthousiaste, je continuerai à défendre mes valeurs de progrès, ma ville et ma région.

À votre disposition,

Fabienne Winckel
Échevine-Sénatrice
Chemin du Cornet, 7
7060 Soignies
Tel: 0470/36 09 15
fabiennewinckel@yahoo.fr
www.fabiennewinckel.be



EDR : Fabienne Winckel ; Copyright : Guy Goossens

FABIENNE WINCKEL AU SÉNAT

À votre écoute

Protection et bien-être des travailleurs

Intérêts des consommateurs

Technostress

100% de présence

Mon parcours



TOUJOURS À VOTRE ÉCOUTE

Comme j'aime le répéter, la vie de tous les jours et les diverses rencontres qui en découlent inspirent et alimentent mon travail au quotidien. J'ai toujours pris le temps et le soin de **participer aux nombreuses rencontres avec les différentes associations**. Que ce soit avec les associations de femmes à l'occasion de la Journée internationale des Droits de la Femme, avec les organisations syndicales, les représentants des mutualités, les chefs d'entreprise, les agriculteurs ou encore les associations regroupant les patients et les malades...

Ces moments d'échanges privilégiés et surtout d'écoute m'ont permis de connaître ces groupements de personnes composés d'hommes et de femmes et, bien souvent de bénévoles généreux qui s'investissent sans relâche dans des causes variées mais aussi de mieux comprendre leurs revendications qui visent avant tout l'humanisme, l'égalité, la solidarité, la justice sociale et la liberté. Ces valeurs sont aussi les miennes, il est par conséquent important pour moi de continuer à les défendre !

Parce que **l'éducation à la citoyenneté** est fondamentale, que la démocratie, son fondement, son histoire, sa pratique, ses valeurs s'enseignent certes dans les milieux scolaires mais surtout se vivent au quotidien, j'ai accueilli régulièrement **des élèves** au Parlement fédéral. J'ai ainsi participé avec **leurs enseignants** à leur apprentissage et à leur sensibilisation aux valeurs de la démocratie, de la solidarité et de la justice.

J'ai aussi donné rendez-vous à **des groupes de seniors** de la région du Centre avec qui j'ai engagé des discussions intéressantes et partagé de bons moments conviviaux.



Cher(e) citoyen(ne),

Nous voilà presque arrivés au terme des 4 années de législature au Sénat. Lors des élections du 13 juin 2010, vous m'avez élue pour la première fois sénatrice avec plus de 28.000 voix. A nouveau, je tiens à vous remercier pour votre confiance et votre soutien. La législature finissante aura été riche en lois adoptées et en réflexions. Elle a aussi été ponctuée par des événements majeurs.

En effet, la Belgique fédérale étant en crise, il a fallu d'abord stabiliser notre pays, notamment par une importante réforme de l'Etat. Il a ensuite fallu nous concentrer sur les volets socio-économiques et répondre aux vraies préoccupations des citoyens. Ces derniers mois, j'ai également été au cœur de grands combats éthiques.

Aujourd'hui, il est de mon devoir de vous présenter le bilan de mes activités et de vous communiquer le fruit de mon travail quotidien au sein de cette Haute Assemblée. La législature n'est pas encore terminée et vous pouvez compter sur moi pour faire aboutir des dossiers importants.

Fabienne A votre écoute

Le rôle d'un sénateur ?

C'est d'être, avant tout, proche et à l'écoute des difficultés et préoccupations des citoyens, de relayer leurs besoins et attentes vers le gouvernement par le biais des questions et interpellations, de contrôler l'action des ministres et de se spécialiser dans des matières spécifiques pour faire avancer la réflexion dans la perspective de légiférer.



J'ai déposé à ce jour **31 propositions de loi et résolution, 261 questions écrites, 152 demandes d'explications** en commission et **27 questions orales** en séance plénière.

Le Vif-L'Express du 14 juin 2013 me classait dans le top 4 des sénateurs, tous partis confondus, les plus actifs avec un taux de présence de 100%.

LÉGIFÉRER SUR DES SUJETS FONDAMENTAUX

Protection et bien-être des travailleurs

Parce que les droits de tous les travailleurs et travailleuses sont importants et doivent être protégés et respectés, je me suis particulièrement investie dans ce domaine en déposant plusieurs textes législatifs.

Protéger les télétravailleurs

Dans notre législation sociale, beaucoup de travailleurs bénéficient d'une protection contre le licenciement à certains moments de leur carrière. C'est le cas notamment des femmes enceintes, des travailleurs en interruption de carrière, en congé parental, en congé-éducation, etc... Je souhaite obtenir la même protection pour les télétravailleurs lors de leur réintégration dans l'entreprise.

Protéger les travailleurs donneurs d'organes potentiels

Il y a pénurie de donneurs d'organes en Belgique. Le constat n'est pas neuf mais la situation ne s'améliore malheureusement pas. Les dons d'organes ont diminué de 10% depuis 2007. Alors que, dans le même temps, le nombre de patients en attente d'une transplantation d'organes a lui augmenté de 20%!

Je désire protéger le travailleur qui souhaiterait donner un organe contre le risque de licenciement. Cette meilleure protection favoriserait le don d'organes.

Mieux indemniser les travailleurs victimes de l'amiante

Nous avons obtenu que les bénéficiaires du Fonds amiante et les bénéficiaires du Fonds des maladies professionnelles soient traités sur pied d'égalité pour l'intervention dans les soins de santé (ticket modérateur) et l'aide d'une tierce personne.

Grâce à une proposition de loi, les aides accordées aux personnes qui peuvent prétendre à l'intervention du Fonds amiante pourront atteindre, pour l'aide d'une tierce personne à temps plein, près de 1600€/mois, et, pour une aide aux soins de santé, 500€/an. Les personnes qui peuvent prétendre à l'intervention du Fonds amiante sont celles atteintes de mésothéliome ou d'asbestose. Il s'agit incontestablement d'une avancée très concrète pour les victimes!

Contribuer à l'épanouissement des enfants et des familles

Afin de favoriser une meilleure conciliation entre vie privée et vie professionnelle, j'ai rédigé une proposition de loi octroyant aux futurs papas la possibilité de prendre 2 jours de congé de paternité avant la naissance de leur enfant.

Protection des consommateurs

J'ai aussi à cœur de défendre les consommateurs et plus particulièrement les plus fragilisés en étant à l'origine de plusieurs propositions de loi.

Défendre les citoyens ayant une santé fragile et désireux d'emprunter

Il est inconcevable que certains citoyens ne puissent pas obtenir un crédit hypothécaire dans des conditions optimales parce qu'ils sont porteurs d'un handicap, d'une maladie chronique ou parce qu'ils sont atteints de diabète ou ont souffert d'une maladie grave dans le passé. J'ai déposé un texte qui a pour but de supprimer cette discrimination des assureurs vis-à-vis de ces personnes disposant d'une santé plus faible et de rendre accessible une assurance solde restant dû abordable financièrement. Il est important de permettre à chacun de devenir propriétaire de son logement.

Protéger les personnes contre les tarifs abusifs des huissiers

Beaucoup de consommateurs sont démunis face à des tarifs abusifs pratiqués par certains huissiers lors des recouvrements de dettes à l'amiable. Je suis à l'initiative d'une proposition de loi visant à plafonner, comme en matière de crédit à la consommation, les montants qui peuvent être réclamés au consommateur en cas de défaut de paiement.

Favoriser une économie plus juste et durable pour réduire les inégalités et préserver l'environnement

J'ai plaidé et fait voter un dispositif qui vise à lutter contre des pratiques consistant à concevoir et mettre sur le marché des produits qui cesseront de fonctionner au bout d'un certain temps ou d'un certain nombre d'utilisations déterminé... au grand dam des consommateurs, contraints de les remplacer. Cette pratique est appelée l'obsolescence programmée des produits liés à l'énergie.

Pour plus d'informations sur les sujets évoqués ci-dessus et sur d'autres matières dans lesquelles je me suis aussi investie, je vous invite à consulter mon site internet : www.fabiennewinckel.be



INTERPELLER LES MINISTRES

Durant cette législature, je n'ai cessé d'interroger les différents ministres. Les sujets sont nombreux et je me limiterai à en développer quelques-uns en soulignant qu'ils sont tous fondamentaux pour l'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

Soucieuse de la **protection des consommateurs**, j'ai veillé à ce que la loi dite télécom continue à produire tous ses effets bénéfiques. Il est indispensable de combattre le manque de clarté et de transparence, d'améliorer les relations entre le consommateur et son opérateur de téléphonie, d'agir sur différents leviers pour stimuler la concurrence sur le marché des télécommunications et garantir ainsi des prix raisonnables à tous.

Attentive à l'évolution de la **situation des accueillantes d'enfants**, j'ai continuellement plaidé pour l'instauration et l'aboutissement rapide d'un statut pour ces accueillantes afin de leur garantir une protection qui leur est due et ce, dans tous les secteurs de la sécurité sociale. L'absence de protection sociale engendre la précarité d'une profession pourtant indispensable à la collectivité. Consciente de ce problème, je continuerai à interpellier pour que cette profession soit enfin reconnue et que le travail de toutes ces travailleuses soit valorisé.

J'ai également accordé une attention particulière au **personnel employé dans les ambassades étrangères et au SHAPE**. Je suis souvent intervenue pour clarifier leur situation et veiller à ce que la législation du travail mais aussi leurs droits et dignité soient respectés. J'ai aussi insisté sur la nécessité de disposer d'un organe du personnel et d'élaborer un statut spécifique pour ces travailleurs occupés dans les missions diplomatiques.

A chaque occasion, j'ai pu rappeler mon attachement au bien-être des travailleurs et à une **politique efficace de prévention des risques et de sécurité sur les lieux de travail**. J'ai régulièrement veillé à ce que les campagnes d'informations des risques de santé et d'accidents soient menées de manière optimale et qu'elles bénéficient aussi aux jeunes travailleurs, aux intérimaires et aux femmes travailleuses.

LUTTER CONTRE LE STRESS ET LE TECHNOSTRESS

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont véritablement explosé ces dernières années et ont révolutionné le quotidien des salariés et des employeurs.

Une enquête réalisée par **SOLIDARIS** montre que **82% des travailleurs souffrent de stress au travail**. Les causes de ce stress sont l'intensification du travail, les mauvaises conditions de travail, le fait de ne pas parvenir à un équilibre entre vie privée et vie professionnelle, un mauvais management ou le risque d'être licencié... Une autre étude réalisée par la **FGTB** montre que **67,5% des travailleurs et des indépendants qui utilisent un GSM ou un smartphone y voient un facteur de stress. Pour les travailleurs qui utilisent un ordinateur, ce pourcentage passe à 72,4%**. Ces nouveaux outils peuvent parfois engendrer des risques pour la santé des travailleurs et par conséquent diminuer leur efficacité au travail.

J'ai organisé un **colloque** qui a réuni des chefs d'entreprise, des travailleurs, des organisations syndicales et a permis d'ouvrir le débat sur cette importante thématique de société.

Concrètement, j'ai également déposé **deux propositions de loi** qui invitent les partenaires sociaux à se concerter pour **une meilleure intégration de ces nouvelles technologies** et pour **un meilleur aménagement des espaces de travail afin de préserver la santé des travailleurs, le respect de leur vie privée et leur rentabilité**.

